

Pompéi et Herculanium, observatoires privilégiés de résiliences urbaines inachevées?

Nicolas Monteix

► **To cite this version:**

Nicolas Monteix. Pompéi et Herculanium, observatoires privilégiés de résiliences urbaines inachevées?. G. Djament-Tran et M. Reghezza-Zitt. Résiliences urbaines. Les villes face à la catastrophe, Editions le Manuscrit, pp.47-71, 2012, Recherche et Université. halshs-00735370

HAL Id: halshs-00735370

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00735370>

Submitted on 25 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pompéi et Herculaneum, observatoires privilégiés de résiliences urbaines inachevées?

Nicolas Monteix

À suivre les récits des auteurs latins contemporains des événements, les villes de Campanie situées à proximité du Vésuve ont subi deux catastrophes majeures à moins de vingt ans d'intervalle : frappées par un violent séisme au début des années 60 de notre ère, certaines d'entre elles ont été ensevelies lors de l'éruption du volcan en 79. Leur redécouverte quelque seize siècles plus tard et leur exploration depuis lors devraient permettre, *a priori*, d'observer les processus en jeu dans des villes antiques affectées par une forte activité sismique.

Parmi les nombreux sites touchés par la seconde catastrophe, deux villes ont fait l'objet de dégagements suffisamment importants pour qu'elles servent d'appuis à une telle étude. Première à avoir été redécouverte en 1709 puis en 1738, Herculaneum a été fouillée par intermittence. Depuis les travaux du siècle dernier, plus de 3,7 hectares sont visibles, pour une surface totale estimée à environ 10 hectares. Fouillée presque en continu depuis 1748, Pompéi, située au sud du Vésuve se développe sur plus de 66 hectares, aux deux-tiers dégagés, à l'intérieur du [47] périmètre de l'enceinte. Si la seule mise en parallèle de leurs surfaces respectives tendrait à proscrire toute approche comparative (fig. 1 et 2), leurs destins depuis la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère, proches sans être identiques, autorisent l'observation de situations multiples.

Lorsqu'ils s'attèlent à la question de la résilience urbaine, les géographes, urbanistes et ingénieurs urbains tentent de structurer des réactions face à des aléas souvent à venir dans des espaces connus. D'un point de vue méthodologique, la réflexion adoptée ici ira à rebours de cette pratique. Comprendre si

ces deux villes ont eu la capacité de recouvrer un mode de vie « normal » après la première catastrophe des années 60, appréhender les modalités de cette remise en fonction et tenter d'explicitier les raisons de la divergence de destinée après l'éruption de 79 revient à suggérer des mécanismes, en observant des transformations induites par les catastrophes. Pour ce faire, il importe d'exploiter l'intégralité des moyens – réduits – à disposition de l'historien ; qu'il s'agisse de textes littéraires ou épigraphiques, de sources numismatiques ou d'observations matérielles (« archéologiques »), tous les fragments de vie antique peuvent aider à restituer ces processus, si l'on ne perd pas de vue leur fragilité et la forte part d'interprétation qu'ils supposent.

Mes réflexions sur les phénomènes de résilience à Herculaneum et Pompéi s'attacheront tout d'abord au(x) séisme(s) des années 60 et 70 dont les deux villes paraissent s'être remises – au moins partiellement et selon des modalités variées – avant l'éruption de 79. Cette seconde catastrophe ne saurait être traitée qu'en considérant à la fois un temps court, de l'ordre d'une génération, puis un temps long : ses conséquences sont [48] encore lourdes sur notre appréhension de ces deux cités. Enfin, je reviendrai sur des exemples plus détaillés qui peuvent renvoyer à des signes induits par la résilience.

Vers une résilience sismique ? Chronologie des secousses, dégâts et réparations (62/63-79 ap. J.C.)

La première catastrophe à avoir frappé la Campanie durant la seconde moitié du I^{er} siècle de notre

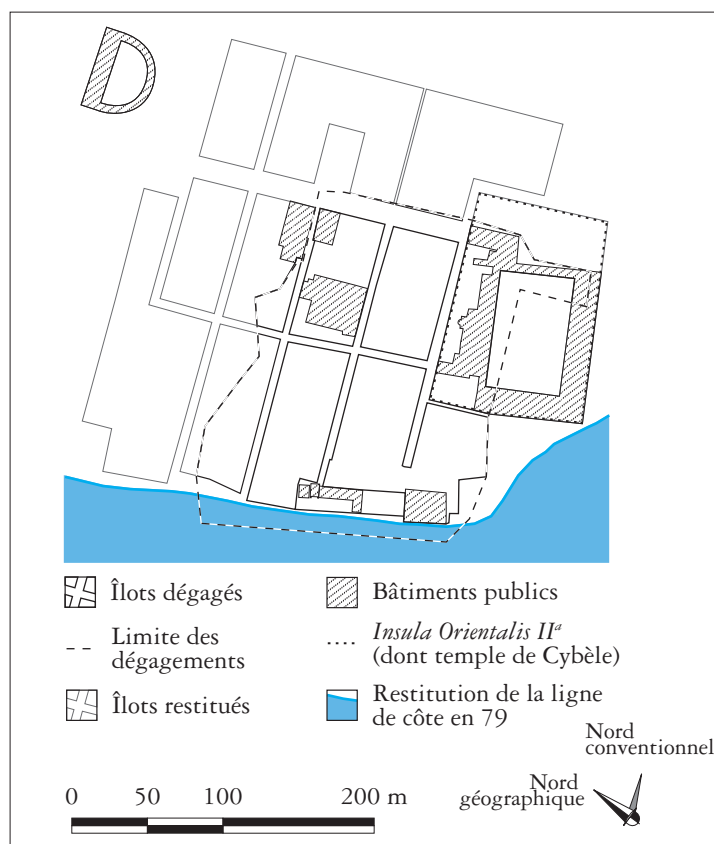


Fig. 1. Emprise restituée *a minima* de l'espace urbain d'Herculanum [67]

ère a consisté en un séisme, attesté tout autant par les sources littéraires que par certaines interprétations archéologiques. Si l'existence de cette secousse ayant durement touché Herculanum et Pompéi ne laisse pas de doutes, sa datation est plus incertaine. La date du 5 février 63 proposée dans ses *Questions naturelles* par le philosophe Sénèque, contemporain des faits, a longtemps été méjugée au profit de la datation, moins précise, incluse dans le récit de l'année 62 des *Annales* de Tacite¹. Ce débat séculaire semble tranché de façon définitive en faveur de la datation en 63 après J.-C., grâce à l'étude récemment menée par E. Savino qui récuse l'analyse de G.O. Onorato faisant autorité précédemment (SAVINO, 2009). Ce nouveau revirement dans la datation ne génère que peu de changements dans les analyses, notamment archéologiques, que l'on peut proposer sur les sites.

¹ Sen., *Nat.*, 6, 1, 2. L'année est donnée par le couple de consuls alors en exercice, C. Memmius Regulus et L. Verginius Rufus. Tacite (*Ann.*, 15, 22-23) renverrait pour sa part à l'année

Cependant, il permet de préciser la conduite de certains acteurs dans les processus consécutifs au tremblement de terre. [49]

Avant de mettre en évidence ceux-ci, il convient de comprendre la nature et la portée des dégâts subis par Herculanum et Pompéi. Le témoignage de Sénèque est capital pour une approche générale :

Nous avons entendu que Pompéi, [...] vient d'être renversée en plein hiver par un tremblement de terre dont ont souffert toutes les contrées avoisinantes ; c'est le jour des nones de Février, Regulus et Verginius étant consuls, qu'eut lieu ce séisme qui frappa la Campanie [...] avec une force considérable. Herculanum s'est en partie écroulé et ce qui reste debout n'est pas sans inquiéter. [...] L'affreux fléau a légèrement touché Naples où des particuliers ont subi des pertes, mais non la cité [...].²

62, en mentionnant, dans un passage précédent (*Ann.*, 14, 48, 1), les consuls P. Marius et L. Afinius Gallus.

² Sen., *Nat.*, 6, 1, 1-2 ; d'après traduction P. OLTRAMARE, « Collection des Universités de France », 1929.



Fig. 2. Plan général de Pompéi [68]

Selon le philosophe, les dommages sont considérables et paraissent avoir varié d'une ville à l'autre. L'étude des vestiges permet de dresser un catalogue des dégâts subis par les édifices à la suite de ce séisme (ADAM, 1986) : les ondes telluriques ont entraîné des mouvements dans les parois, générant lézardes, fissures et parfois effondrements partiels, notamment en correspondance des angles et des ouvertures, qu'il s'agisse des portes ou des fenêtres. Les réparations réalisées sont en général particulièrement visibles : loin d'utiliser des matériaux sélectionnés et ordonnés, les maçons effectuant ces reconstructions « d'urgence » dans des bâtiments privés emploient les moellons issus de la destruction du mur initial³. C'est également à la suite de ce premier séisme que se développe le recours – essentiellement pour des réparations – aux tuiles retaillées employées avec de nouvelles techniques de construction. Si, avant 63, seuls les édifices publics avaient pu, dans les deux villes, [50] recourir à cette technique de construction, elle se généralise aux maisons particulières après la catastrophe. Plusieurs explications à cette transformation des pratiques de maçonnerie peuvent être avancées. En premier lieu, l'idée d'une résistance supérieure de cette technique aux secousses sismiques a pu faciliter l'intégration du risque dans les reconstructions⁴. Il ne faut cependant pas négliger la volonté de récupérer les restes des toitures effondrées, tuiles devenues inutilisables dans leur destination première, pour les réemployer comme parement des nouveaux murs.

Déterminer les processus ayant conduit à ces transformations techniques reste une question délicate : l'étude archéologique des vestiges ne permet, au premier degré, qu'une observation de ces changements. Quelle valeur donner au emploi des éléments effondrés, réutilisés soit dans leur position

originelle – tout du moins pour réaliser une restauration à l'identique –, soit avec une nouvelle fonction, comme les tuiles transformées en « moellons » ? Une interprétation *a minima* verrait dans cette pratique une volonté de revenir au plus vite à des conditions de vie « normales ». L'urgence de la situation aurait ainsi interdit de s'appuyer sur les réseaux d'approvisionnement établis, leur préférant la mise en place de circuits de récupération internes aux villes frappées par la catastrophe. De la même manière, la diversité des mises en œuvre observables dans les différents bâtiments pointerait vers une prise en main des [51] réparations par les particuliers, au moins pour ce premier séisme⁵.

La situation des constructions publiques pourrait avoir été différente. La récupération des inscriptions, après l'éruption de 79, interdit de suivre les éventuelles interventions impériales en faveur de la reconstruction de Pompéi. Toutefois, avec un dossier aussi complexe que constitué de fragments épars⁶, il apparaît désormais possible de considérer que Néron, alors empereur, serait venu à Pompéi peu après l'accouchement de sa femme Poppée, survenu avant le 21 janvier 63. Lors de cette visite, il est hautement improbable que l'empereur n'ait pas contribué, par ses dons, à la reconstruction de la ville : la ferveur de la population envers le couple impérial est attestée par plusieurs graffitis et pourrait témoigner de ce geste⁷. Outre cette hypothétique aide financière, Néron [52] a employé un autre moyen pour améliorer immédiatement la qualité de vie des Pompéiens. En effet, depuis le courant de l'année 59, suite à une rixe entre les habitants de Pompéi et ceux de Nuceria, colonie voisine située à une douzaine de kilomètres à l'est, une interdiction décennale frappe la ville. Selon la lecture des sources que l'on adopte, cette peine prohiberait une

³ Roger Ling emploie le terme d'*emergency repairs* (LING, 1995).

⁴ Hélène Dessales (2011) a suggéré cette intégration progressive de la notion de risque pour la période allant de 62/63 à l'éruption.

⁵ L'absence de tout bouleversement dans les noms relevés dans les nombreux écrits pariétaux de Pompéi pourrait également indiquer qu'il n'y a pas eu d'apport – massif ou temporaire – de population dans la ville lors de ces restaurations. Il convient cependant de rester prudent face à l'emploi de cet argument *ex silentio*, d'autant plus qu'il pourrait être dû à un effet de source : comment trouver la trace de ces personnes inscrite dans les enduits qu'elles auraient été amenées à refaire ?

⁶ Les derniers jalons des recherches, reprenant la bibliographie antérieure sur ce point, sont de surcroît parfois difficiles à associer, tant la chronologie qu'ils adoptent peut varier. Stefano De Caro a montré qu'une lampe en or – actuellement conservée au *Museo archeologico nazionale di Napoli* – aurait été offerte par

l'empereur au temple de Vénus pompéienne (DE CARO, 1998). Fausto Zevi s'appuyant sur cette interprétation, a émis l'idée que Néron soit venu en personne à Pompéi pour faire ce don et pour porter celui de sa femme (ZEVI, 2003). Enfin, Eliodoro Savino considère pour sa part, suite à la révision de la date du séisme, que Néron aurait pu être présent à Pompéi pendant la catastrophe (SAVINO, 2009, p. 234-238). S'il convient de rester prudent sur la présence de l'empereur à Pompéi le 5 février 63 – le silence des sources littéraires mentionnant par ailleurs la façon dont il a échappé à un séisme à Naples en 64 rend l'acceptation de cette hypothèse difficile –, sa venue peu après, en lien avec sa paternité, paraît moins incertaine.

⁷ Les deux principaux témoignages proviennent de la cuisine de la maison dite de « C. Julius Polybius » située en IX 13, 1-3 (GIORDANO, 1974, p. 21-28, n° 4-5).

partie des manifestations se déroulant dans l'amphithéâtre, ne laissant que la possibilité de présenter des athlètes et des chasses⁸. Plusieurs graffitis, ainsi que l'attestation de spectacles de gladiateurs antérieurs à l'année 69⁹, indiquent que l'empereur a levé l'interdiction, possible mesure de compensation en faveur des Pompéiens déjà affligés par le séisme.

Si aucun témoignage ne permet de supposer une intervention impériale similaire à Herculanium, l'étude du bâti de la ville montre en revanche que ce n'est qu'une fois les réparations réalisées à l'identique que des transformations, évolution « naturelle » d'un tissu urbain vivant, sont réalisées dans les maisons particulières¹⁰. Contrairement à ce qui a longtemps été soutenu, la catastrophe en elle-même n'a pas comme conséquence directe et immédiate de produire une mutation radicale de l'espace urbain : une fois réparés les dégâts, l'évolution a suivi son cours. Il est probable, bien qu'il manque encore [53] des études permettant de le montrer, que Pompéi ait suivi le même parcours.

Passé ce retour à une vie urbaine « normale », les deux villes ont été de nouveau frappées par au moins une nouvelle secousse sismique, potentiellement selon une chronologie variant d'un site à l'autre. À Herculanium, le recours conjoint aux données épigraphiques et archéologiques a permis de caractériser un second séisme qui aurait frappé la ville dans la première moitié des années 70. En effet, une inscription découverte dans l'*Insula Orientalis II*^a, pour partie un temple dédié à Cybèle, commémore l'achèvement, en 76, de travaux entraînés par un tremblement de terre, réalisés par l'empereur Vespasien¹¹. L'étude des techniques de construction relevées dans ce bâtiment a permis de distin-

guer les restaurations associables au séisme de 63 de celles consécutives à la seconde secousse¹². Dans ce cas, les réparations ont amené à la transformation du plan de l'édifice de façon à réduire le risque sismique : la portée des portes et des fenêtres a été réduite, certaines pièces générant des faiblesses dans la résistance de l'ensemble ont été remblayées. Ces différents travaux, dès lors qu'ils impliquent le recours à la maçonnerie, utilisent une technique de mise en œuvre qui, sans être complètement nouvelle, présente des caractéristiques évoluées. Il s'agit d'une variante d'*opus vittatum mixtum*, alternant une assise de moellons de tuf avec deux assises de tuiles ou de [54] briques. Cette même technique est également adoptée dans les édifices privés pour les réparations consécutives au second séisme¹³.

À Pompéi, la situation est relativement plus complexe. Postulée depuis 1957, l'existence d'au moins un second séisme n'a été pleinement acceptée que depuis une quinzaine d'années¹⁴. La principale difficulté dans cette ville tient à l'absence de datation, fût-elle large, pour le(s) séisme(s) postérieur(s) à celui de 63, alors même que rien ne permet d'affirmer que la seconde secousse ayant frappé Herculanium a également touché Pompéi. Le changement de paradigme – sur lequel je reviendrai plus loin – qui double le nombre de tremblements de terre est encore trop récent dans l'historiographie pompéienne pour permettre une véritable synthèse sur les formes prises par les processus de reconstruction¹⁵. Si les techniques de construction paraissent être un marqueur moins fiable à Pompéi qu'à Herculanium, un point doit être souligné. L'étude des dernières phases de construction des bâtiments publics montre qu'elles ont été presque systématiquement réalisées avec des

⁸ Sur la rixe et ses conséquences, voir HUET, 2004. La limitation à certains spectacles se déduit du programme proposé par Ti. Claudius Verus (*CIL* IV, 1181 ; *CIL* IV, 7989 a, c) (SABBATINI TUMOLESI 1980, p. 43-49).

⁹ Voir les spectacles donnés par A. Settius Certus (*ibid.*, p. 51-58 ; *CIL* IV, 1189-1190) qui impliquaient des gladiateurs. Une série de graffitis mentionne les décisions impériales (*iudicia augusti*), en y associant parfois Poppée (*CIL* IV, 528, 1074, 1612, 3726, 7625).

¹⁰ Sur le détail de ces réparations, suivies par une transformation des espaces, voir MONTEIX, 2010.

¹¹ *CIL* X, 1406 : « L'empereur César Vespasien Auguste, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la septième fois, acclamé *imperator* à dix-sept reprises, père de la patrie, consul à sept reprises, désigné une huitième fois, a restauré le *templum* de la Mère des Dieux effondré suite à un séisme ». Pour la première mise en évidence de ce séisme à Herculanium, fondée

sur l'étude exhaustive des inscriptions campaniennes mentionnant des secousses telluriques, voir GUADAGNO, 1995.

¹² MONTEIX, 2010, p. 239-243.

¹³ À Herculanium, à chaque fois que les deux techniques coexistent sur une paroi, l'*opus vittatum mixtum* à deux assises de briques est systématiquement postérieur aux réparations effectuées en moellons de récupération, tuiles ou tout-venant.

¹⁴ Karl Schefold est le premier, sur fondements stylistiques, à avoir proposé l'existence d'un second séisme (SCHEFOLD, 1957).

¹⁵ Bien que les fouilles stratigraphiques aient été dans le même temps multipliées, les données qui y ont été recueillies, souvent encore en cours d'étude, ne portent que rarement sur les dernières années de la vie à Pompéi. Sur le(s) séisme(s) postérieur(s) à celui de 63, la bibliographie reste principalement cantonnée au volume *Archaologie und Seismologie* (cf. bibliographie *infra*).

lots homogènes de terres cuites architecturales provenant probablement de la région des Champs Phlégréens, distincts des productions locales employées dans les [55] phases antérieures. Un nouveau matériau est également associé à ces ultimes constructions, le tuf volcanique jaune, de même provenance, jamais en usage auparavant à Pompéi. Ces arrivages de nouveaux matériaux n'empêchent pas la mise en place d'un circuit parallèle d'approvisionnement, comme pourrait en attester une inscription peinte en façade de la maison III 7, 1, signalant la vente de lots de tuiles¹⁶ (DESSALES, 2010, p. 51-58).

À Herculanium, nous l'avons vu, le pouvoir impérial est intervenu pour financer le second chantier de réparations dans le temple de Cybèle. La situation est moins claire à Pompéi. En effet, seule l'intervention d'un tribun militaire, venu sur ordre de Vespasien pour mettre de l'ordre dans les occupations abusives de l'espace public est attestée par une série de quatre inscriptions, datables des années 70, sans plus de précision¹⁷. Il serait tentant de voir en Titus Suedius Clemens un envoyé de l'empereur venu superviser l'après catastrophe. Toutefois, il est plus probable qu'il s'agisse d'une opération de vérification des cadastres, réalisée dans l'ensemble de l'empire à partir de 74 et destinée à recenser les terres imposables dont les archives auraient été partiellement détruites pendant les guerres civiles des années 68-69¹⁸. Toute gênante que soit l'absence de source renvoyant à une intervention [56] impériale spécifiquement liée aux conséquences d'un séisme alors que, peu avant, la terre a tremblé à Herculanium, il faut s'y tenir.

Dresser un bilan des processus mis en marche immédiatement après les différents tremblements de terre ayant frappé Herculanium et Pompéi est délicat en raison du caractère finalement très impressionniste des observations qui ont été faites. Deux points se dégagent cependant. Le premier tient aux

acteurs. La place de l'empereur semble, au regard des sources disponibles, être autant casuelle qu'importante quand elle survient. Il convient ici de s'interroger sur ce qui a poussé ces interventions. En se tenant strictement aux seules attestations, l'aide de Néron à Pompéi – mais pas à Herculanium ? – en 63 relèverait du clientélisme entre Poppée et certains Pompéiens, tandis que celle de Vespasien à Herculanium – mais pas à Pompéi ? – au début des années 70 pourrait ne tenir qu'à une relation plus personnelle entre un membre éminent de la ville et l'entourage impérial¹⁹. En ce sens, l'empereur n'aurait agi que comme une personne privée, particulier parmi d'autres contribuant à la mesure de ses moyens à la reconstruction des villes partiellement détruites, par simple évergétisme²⁰. Un second point à souligner dans ces processus de résilience est l'importance cruciale de la dimension temporelle. Or, les sources à disposition pour l'étude de ces deux villes, tout exceptionnelles qu'elles soient, ne permettent pas de percevoir les processus actifs [57] sur une durée inférieure à 5 ou 10 ans²¹. Si les stigmates portés par les murs indiquent deux catastrophes violentes, elles ne semblent pas avoir perturbé la ville pendant longtemps : sur le moyen terme, il semble, au moins à Herculanium, que les séismes n'ont pas entravé le rythme d'une évolution commencé dès la période augustéenne. L'étude de la variation du nombre de boutiques et d'ateliers dans la ville montre ainsi une croissance continue pendant un siècle et demi, qui n'a été ni freinée ni accentuée par les deux séismes²². Il est probable que ce développement soit à associer avec un accroissement démographique, perceptible à travers l'augmentation absolue des surfaces habitables et à leur parcellisation sur la même période (fig. 3). Pendant les seize années séparant le premier séisme de l'éruption du Vésuve, Herculanium a été durement frappé deux fois mais s'est redressée – ou a continué de vivre – après chaque catastrophe.

¹⁶ *CIL* IV, 7124 : « Tuile amassée / à vendre, couvercles et arêtier / Qu'on se retrouve au même endroit ». L'inscription, probablement lacunaire, ne peut être datée avec précision. Rien n'interdit qu'elle renvoie à des pratiques associées au premier séisme.

¹⁷ Les quatre stèles (*CIL* X, 1018 et *AE* 2001, 797), toutes retrouvées à proximité des portes de la ville (*Porta Ercolano*, *Porta Vesuvio*, *Porta Nocera* et *Porta Marina*), présentent le même texte : « En vertu de l'autorité de l'empereur César Vespasien Auguste, le tribun Titus Suedius Clemens, après avoir instruit l'affaire et effectué des mesures, a restitué à la *Res Publica* des Pompéiens les lieux publics occupés par des particuliers ».

¹⁸ Sur la censure de Vespasien et son action dans ce cadre à travers l'empire, voir CHOUQUER et FAVORY, 2001, part. p. 209.

¹⁹ Un des médecins de Titus, le fils aîné de Vespasien, un certain Apollinaris, a fréquenté la *Casa della Gemma* (Or. I, 1), l'une des plus imposantes maisons connues à Herculanium (*CIL* IV, 10619 ; *AE* 1937, 175).

²⁰ L'exemple le plus fameux est celui du temple d'Isis, reconstruit et agrandi par N. Popidius Ampliatus, au nom de son fils N. Popidius Celsinus (*CIL* X, 846).

²¹ Voir les remarquables pages de GUZZO, 2007, p. 195-201.

²² Sur le détail de cette étude et sur les effets de sources, biais pouvant limiter la portée de ces conclusions, qu'elle comporte, voir MONTEIX, 2010, p. 349-370.

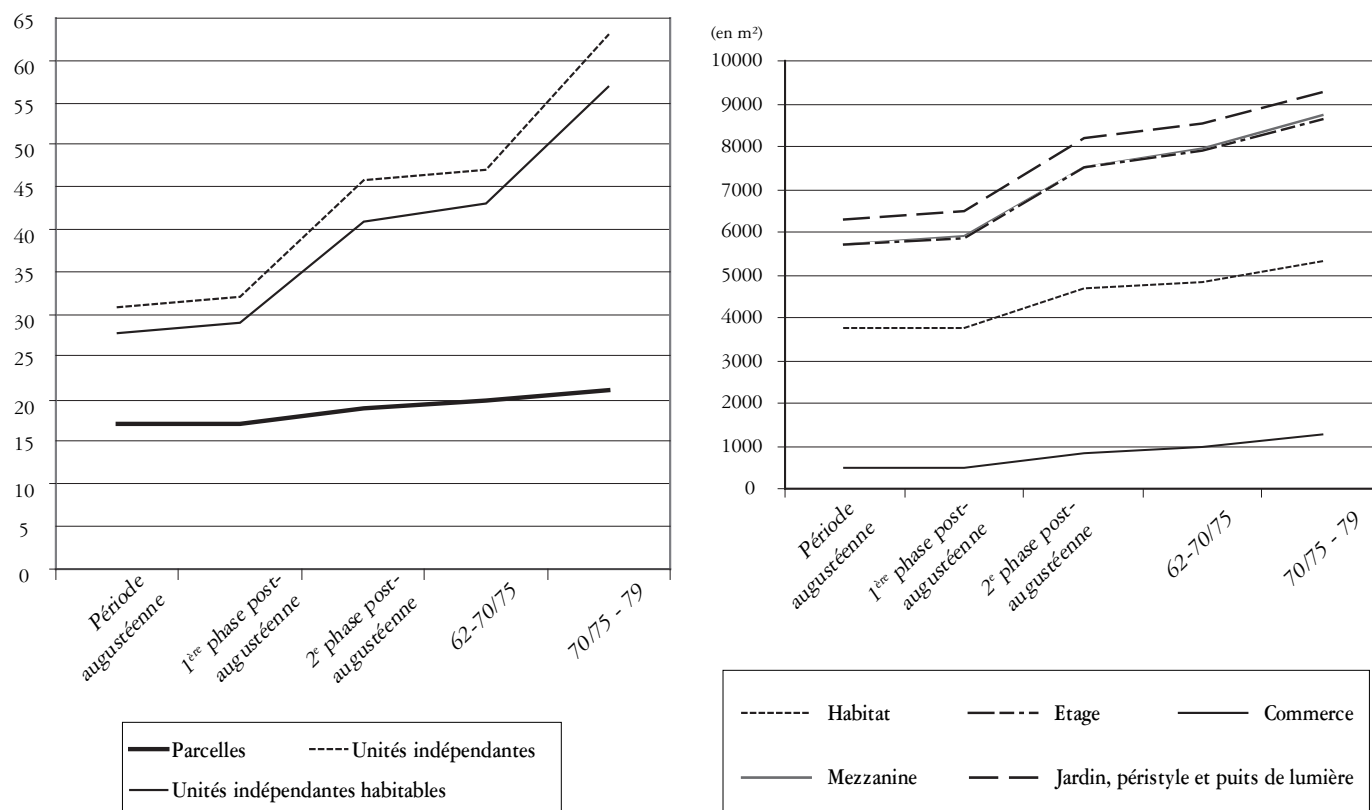


Fig. 3. Évolution des formes d'occupation des sols urbains à Herculaneum de la période augustéenne à l'éruption de 79 [68]

La non-résilience éruptive depuis l'automne 79

Il semble inutile de revenir sur l'éruption du Vésuve, survenue à l'automne 79 – probablement le 24 octobre²³ –, en raison de l'importante littérature à laquelle elle a donné lieu depuis l'Antiquité. Cependant, le devenir [58] d'Herculaneum et de Pompéi après leur ensevelissement, trop souvent négligé par la recherche pompéianiste, n'est pas sans intérêt. Sans entrer dans le détail des phases de la catastrophe, il convient de rappeler la différence majeure subsistant dans les modes d'ensevelissement des deux villes. Herculaneum a été recouverte par l'effondrement de nuées ardentes (*surges*), alternant avec des flux pyroclastiques, ce qui a généré un dépôt de

vingt-trois mètres d'un matériau rapidement devenu compact. À Pompéi en revanche, les différentes phases de l'éruption ont amené à la constitution de couches alternant cendres et pierres ponces, pour une hauteur maximale ne dépassant pas les cinq mètres²⁴.

Si l'épaisseur du matériau ayant enseveli Herculaneum a *de facto* interdit tout retour sur le site, un processus de résilience a tout de même été engagé, selon des modalités particulières. Lors des fouilles effectuées jusqu'à présent à Herculaneum, le nombre de squelettes retrouvés est relativement faible, en particulier à l'intérieur de la ville : sur les 296 victimes recensées, 237 ont été surprises par l'éruption dans le précaire abri des arcades donnant sur la plage, en attente d'un éventuel secours (DE CAROLIS

²³ Si la tradition manuscrite de la lettre de Pline à Tacite a longtemps fait adopter la date du 24 août 79 pour l'éruption, la découverte d'un denier d'argent émis par Titus (type *RIC* 19 ; *BMCRE* 35, pl. 45, 3), confronté à deux inscriptions parfaitement datées (*CIL* XVI, 24 ; *AE* 1927,96 et *AE* 1962, 288), permet désormais d'affirmer que l'éruption s'est déroulée à l'automne,

probablement neuf jours avant les calendes de novembre, soit le 24 octobre (BORGONGINO et STEFANI, 2007, p. 204-206).

²⁴ La plus récente synthèse, renvoyant à la bibliographie antérieure, a été proposée dans un catalogue d'exposition (DE CAROLIS et PATRICELLI, 2003, p. 56-61).

²⁵ *CIL* X, 1492 ; *ILS* 6459.

et PATRICELLI, 2003, p. 62-63). En comparant ce nombre de victimes à la population estimée – 4000 habitants maximum, esclaves compris (CAMODECA, 2000, p. 67) –, il apparaît que la chronologie de l'éruption a laissé le temps à la majeure partie des habitants de quitter saine et sauve la ville. Une inscription du III^e ou IV^e siècle qui mentionne une *Regio primaria Herculansium*²⁵ permet de [59] supposer que les rescapés ont été regroupés dans un même quartier de Naples. S'il est regrettable que ce quartier ne soit pas identifié et ne puisse pas être étudié, la permanence du nom, deux ou trois siècles après ce transfert forcé de population, pointe clairement vers un traumatisme urbain difficilement résolu.

À Pompéi, la situation immédiatement consécutive à l'éruption est beaucoup plus complexe à appréhender. Encore partiellement visible, la ville a fait l'objet de récupérations diverses, organisées pour partie par le pouvoir impérial. Le principal témoignage nous en est donné par Suétone :

[Titus] tira au sort, parmi les consulaires, des curateurs chargés de rétablir la Campanie (*curatores restituendae Campaniae*). Il employa à la reconstruction des villes ruinées les biens de ceux qui avaient péri dans l'éruption du Vésuve sans laisser d'héritiers²⁶.

L'activité principale de ces curateurs a été de permettre le redémarrage économique de la région sévèrement touchée par l'éruption. De leur action témoignent plusieurs inscriptions découvertes dans les principales villes campaniennes, frappées mais non ensevelies (SCARANO USSANI, 2003, p. 19-25). Quant à Pompéi, face à l'impossibilité de procéder à un dégagement de la ville et plus encore de permettre la reprise des cultures environnantes, il est probable que ces curateurs ont procédé à des fouilles pour récupérer les éléments pouvant être réemployés – marbre et métal pour l'essentiel – générant par là de fortes perturbations dans les monu-

ments publics, interprétées par la suite comme [60] des stigmates du séisme de 63 (ZIVI, 1994, p. 51-56 ; ZIVI, 2003, p. 860-864). De cette manière, l'exploitation des ruines de Pompéi aura permis de faciliter les réparations des autres villes touchées, sous le contrôle de l'empereur. Quel qu'ait été le contrôle sur ce secteur dévasté, des particuliers se seront rendus dans certaines maisons – pas nécessairement les leurs –, au moyen de tunnels, pour y récupérer des objets précieux²⁷. En l'état actuel des recherches, nul ne sait pendant combien de temps le site a été visité de la sorte et s'il a ou non donné lieu à de sommaires réoccupations²⁸.

Pour une étude de la résilience sismique

Avec la mise en évidence d'autre(s) séisme(s) consécutif(s) à celui de 63, l'historiographie pompéienne a subi un profond changement de paradigme au cours des quinze dernières années²⁹. En effet, depuis la publication de l'étude fondatrice d'A. Maiuri consacrée à la « dernière phase de construction de Pompéi », tous les vestiges de la période 63-79 sont interprétés à l'aune des réparations d'un unique séisme ayant entraîné non seulement de nombreux [61] dégâts, mais aussi d'importantes transformations économiques et sociales (MAIURI, 1942). Toutes les études s'appuyant sur ce travail devraient donc être reprises en changeant sensiblement d'optique, pour mieux appréhender ce qui relève des différentes secousses sismiques successives.

Outre ce problème historiographique, la grande difficulté dans l'exploitation des données issues de Pompéi provient du rôle de modèle, ou d'exemple supposé photographique de « La Ville Romaine », joué par ce site presque depuis sa découverte. La prise en compte des remaniements survenus après l'éruption, associés aux perturbations engendrées par le(s) séisme(s) postérieur(s) à celui de 63, interdit de partir d'un tel postulat³⁰. Seule une réflexion visant à déterminer ce qui relève de la « normalité »

²⁶ Suet., *Tit.*, 8, 9 ; d'après traduction H. AILLOUD, « Collection des Universités de France », 1964.

²⁷ Outre les exemples mentionnés dans les articles cités aux deux notes précédentes, la disparition généralisée des conduites de plomb utilisées dans les boulangeries – facilement repérables grâce à leurs cheminées – paraît également s'expliquer de cette manière. Sur les pillages consécutifs à l'éruption (ALLISON, 2004, p. 21-24).

²⁸ P. M. ALLISON souligne ainsi que certaines traces de « visite » des maisons enfouies dans le matériel éruptif n'ont pas nécessairement eu lieu immédiatement à la suite de l'éruption mais après un laps de temps permettant notamment la décomposition des corps piégés dans les cendres (ALLISON, 2004, p. 179-182).

²⁹ En raison des perturbations générées par les flux pyroclastiques qui se sont abattus sur Herculanium au moment de l'éruption, aggravées par les premières fouilles réalisées en tunnel au XVIII^e siècle, j'ai préféré ne pas prendre en compte cette ville pour les paragraphes qui suivent.

³⁰ L'une des contributions majeures sur cette question, proposée par Jean Andreau propose des réflexions toujours pertinentes sur les processus économiques consécutifs au séisme. Toutefois, la chronologie adoptée devrait être révisée en fonction de la mise en évidence d'au moins un second séisme (ANDREAU, 1973).

de la vie urbaine, pourra amener à une meilleure définition des états de la ville entre 63 et 79 et par là, aider à cerner les processus de résilience. L'analyse détaillée de la position des objets découverts au moment de la fouille en relation avec leurs fonctions a permis à P. M. Allison de discerner des situations impropres à un usage courant : vaisselle d'argent stockée dans une cave, éléments de cuisine installés dans des pièces de réception, fragments de statues rangés dans des armoires, etc. (ALLISON, 2004, p. 182-186 et 192-198).

Pour novateurs et riches qu'ils soient, les résultats de ces travaux doivent être maniés avec prudence tant ils peuvent être fondés sur des interprétations encore [62] imparfaites de la culture matérielle dans l'Antiquité³¹. Si une réflexion approchant l'ethnologie apparaît difficile à mettre en œuvre avec le mobilier pompéien – par nature déplaçable –, les chantiers de (re-)construction en cours au moment de l'éruption permettent de relativiser le lien entre cette activité, permanente en toute ville, et les séismes. Ainsi, en étudiant la corrélation entre la visibilité et l'accessibilité du matériel de construction déposé dans un échantillon de trente-neuf maisons, M. Anderson a montré que, pendant les travaux, les habitants de ces maisons continuaient dans leur grande majorité à préserver leur espace de vie, en tentant de cacher autant que possible les désagréments associés aux occupations « anormales » en cours (ANDERSON, 2011).

À l'échelle de l'espace urbain dans son ensemble, il est également nécessaire de procéder à une telle caractérisation des activités. Différentes observations pointent ainsi vers la transformation complète de l'usage de certaines parcelles. Ainsi, les thermes centraux, inachevés lors de l'éruption, paraissent avoir été commencés après le premier séisme – mais à quelle distance ? –, en oblitérant complètement toutes les élévations préexistantes, mais en s'appuyant sur les pavements antérieurs (MAIURI, 1942, p. 74-78 ; DE HAAN et WALLAT, 2008). Une telle transformation fonctionnelle, éventuellement assortie d'un passage de la parcelle de la propriété privée au domaine public, ne peut que soulever des questions, tout en soulignant la vitalité économique

de la ville lors du démarrage des travaux (GUZZO, 2007, p. 197) [63]. Si ce type d'opération pourrait sembler « normal », comment qualifier l'abandon de l'une des parcelles situées immédiatement au sud des thermes, maison(s) détruite(s) transformée(s) en décharge à ciel ouvert ? La création de friches urbaines participe-t-elle de l'évolution d'une ville ou bien faut-il considérer leur existence comme une conséquence des séismes ayant frappé Pompéi ?

Cette métamorphose interroge d'autant plus que d'autres parcelles ont subi le même sort alors même qu'une gigantesque décharge a été localisée et fouillée sans trop de détails à l'extérieur de la ville³². Cette question de la gestion courante des déchets se développe en prenant en considération la pratique consistant à excaver des espaces pour y enfouir des gravats. À des échelles différentes, cet usage a été observé dans deux parcelles distinctes. Les fouilles menées à proximité du théâtre ont ainsi montré qu'une grande partie du terrain situé en VIII 6, 5 avait été, après arasement des constructions préexistantes, creusée sur plus de deux mètres puis remblayée avec des restes de maçonnerie démolie, avant de devenir un jardin maraîcher, cultivé en 79 (TOSTI et ZANELLA, 2008). Le même procédé a été observé dans la *Casa dei gladiatori* (V 5,3) : dans un jardin préexistant, deux fosses, dont l'une large de plus de six mètres, ont été creusées puis remplies de matériel hétérogène. Après le comblement, le jardin a repris ses droits. Si l'étendue du premier exemple pointerait vers une gestion de crise, faut-il porter le même regard sur le second cas ? Un troisième cas pourrait [64] apporter une explication à ces situations. Dans la tannerie située au sud de la ville (I 5), une carrière de basalte était, au moment de l'éruption, en cours de remblaiement avec les déchets issus des processus de transformation des peaux en cuir (BRUN et LEGUILLOUX, 2007).

L'exploitation de bancs de roche au cœur de l'enceinte urbaine fait-elle partie des activités « normales » ? Doit-on, à partir de cette situation d'une grande clarté considérer que, pendant les seize années séparant la première secousse connue de l'éruption finale, les Pompéiens ont régulièrement perforé le sol de leur ville pour en extraire des maté-

³¹ Sur ce point, on comparera la proposition de Penelope M. Allison d'interpréter un groupe d'objets hétéroclites comme composant une « bric-à-brac *shop* » (ALLISON, 2006, p. 348-349) et la révision du même contexte permettant de considérer cette maison comme le siège d'un menuisier (MONTEIX, 2010, p. 17-22).

³² Les principales maisons abandonnées et transformées en dépotoirs sont les suivantes : I 6, 13-14 ; VII 11, 16-17 ; VIII 5, 36 ; VIII 6, 3 ; IX 3, 21-22. Sur ces parcelles et sur la décharge à l'extérieur de la ville, voir MAIURI, 1942, p. 160 et 174-175.

riaux de construction ? Si oui, est-ce une simple réponse aux secousses sismiques ? Les exemples présentés pourraient paraître bien triviaux ; ils incitent toutefois à une réflexion profonde sur les pratiques urbaines, visant à interroger les habitudes du monde antique pour dissocier les pratiques habituelles des faits extraordinaires, et par là, tendre à une définition en creux de la résilience sismique.

Conclusion

Au terme de cette rapide analyse, utiliser les exemples d'Herculanum et de Pompéi pour comprendre les phénomènes de retour à la normale après une ou plusieurs catastrophes semble relever de la gageure. La principale difficulté d'une telle entreprise réside dans les sources disponibles, essentiellement matérielles et donc d'interprétation toujours discutable. L'impossibilité d'avoir une perception

temporelle fine des événements survenus à plusieurs reprises, voire en continu renouvellement, empêche une caractérisation précise des catastrophes et par là de leur résorption. Cependant, le rôle des acteurs privés – par le biais de l'évergétisme –, la [65] capacité d'adaptation des réseaux économiques, l'affichage d'une volonté de maintenir les apparences sont autant d'éléments qui paraissent procéder d'une tentative de retour à la normale et indiquent une forte réactivité face à la catastrophe. L'impression d'une réelle vitalité économique, donnée par une observation à moyen terme, pourrait être le résultat de ces processus. Si l'étude de ces deux villes ne permet pas encore de proposer des contours précis à la résilience urbaine dans l'antiquité, il apparaît toutefois que l'exploitation de cet outil conceptuel dans des analyses renouvelées des catastrophes ayant frappé Herculanum et Pompéi permettra de mieux comprendre les pratiques courantes de la ville antique.

Bibliographie

- ADAM J.-P., 1986, « Observations sur les suites du tremblement de terre de 62 à Pompéi », in ALBORE LIVADIE C. (sous dir.), 1986, *Tremblements de terre, éruptions volcaniques et vie des hommes dans la Campanie antique*, Naples, Centre Jean-Bérard, coll. « Publications de l'Institut français de Naples », 2^e s., 7, p. 67-87.
- ALLISON P. M., 2004, *Pompeian households. An analysis of the material culture*, Los Angeles, Cotsen Institute of Archaeology, coll. « Monograph », 42.
- ALLISON P.M., 2006, *The insula of the Menander at Pompeii, III: the finds, a contextual study*, Oxford, Clarendon Press.
- ANDERSON M., 2011, « Disruption or continuity? The spatio-visual evidence of post earthquake Pompeii », in POEHLER E., FLOHR M., COLE K., 2011, *Pompeii. Art, industry and infrastructure*, Oxford, Oxbow books, p. 74-87.
- ANDREAU J., 1973, « Histoire des séismes et histoire économique. Le tremblement de terre de Pompéi (62 ap. J.-C.) », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 28, 2, p. 369-395.
- ARCHÄOLOGIE UND SEISMOLOGIE, *Archäologie und Seismologie, la regione vesuviana dal 62 al 79 dC, problemi archeologici e sismologici*, Convegno di Boscoreale, 26-27 novembre 1993, München, Biering und Brinkmann.
- BORGONGINO M., STEFANI G., 2007, « Ancora sulla data dell'eruzione », *Rivista di Studi Pompeiani*, 18, p. 204-206.
- BRUN J.-P., LEGUILLOUX M., 2007, « Recherches sur l'artisanat antique à Pompéi et Saepinum », *Mélanges de l'École française de Rome – Antiquité*, 119, 1, p. 299-306.
- CAMODECA G., 2000, « La società ercolanese », in PAGANO M., 2000, *Gli antichi Ercolanesi. Antropologia, società, economia*, Napoli, Electa, p. 67-70. [69]
- CHOUQUER G., FAVORY F., 2001, *L'arpentage romain. Histoire des textes – Droit – Techniques*, Paris, Errance.
- DE CAROLIS E., PATRICELLI G., 2003, « Le vittime dell'eruzione », in D'AMBROSIO A., GUZZO P.G., MASTROBERTO M., 2003, *Storie da un'eruzione. Pompei, Ercolano, Oplontis*, Milano, Electa, p. 56-72.
- GUADAGNO G., 1995, « Documenti epigrafici ercolanesi relativi ad un terremoto », in *Archäologie und Seismologie*, p. 119-128, 26-27 novembre 1993, München, Biering und Brinkmann, p. 119-128.
- GUZZO P. G., 2007, *Pompeii. Storia e paesaggi dell'antica*, Milano, Electa.
- GIORDANO C., 1974, « Iscrizioni graffite e dipinte nella Casa di Giulio Polibio », *Rendiconti dell'Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti di Napoli*, 49, p. 21-28.
- DE CARO S., 1998, « La lucerna d'oro di Pompei: un dono di Nerone a Venere pompeiana », in ADAMO MUSCETTOLA S., GRECO G. (eds), 1998, *I culti della Campania antica. Atti del convegno internazionale in ricordo di N. Valenza Mele*, Roma, G. Bretschneider, p. 239-244.
- DESSALES H., 2011, « Les savoir-faire des maçons romains, entre connaissance technique et disponibilité des matériaux. Le cas pompéien », in MONTEIX N., TRAN N. (sous dir.), 2011, *Les savoirs professionnels des gens de métier. Études sur le monde du travail dans les sociétés urbaines de l'empire romain*, Naples, Centre Jean-Bérard, « Collection du Centre Jean-Bérard », 37, p. 41-63.
- HAAN, N. de, WALLAT, K., « Le terme centrali a Pompei. Ricerche e scavi », 2003, 2006, in GUZZO P.G., GUIDOBALDI M.P. (cur.), 2008, *Nuove ricerche archeologiche nell'area vesuviana (scavi 2003-2006)*, Roma, L'Erma di Bretschneider, 2008, coll. « Studi della Soprintendenza archeologica di Pompei », 25, p. 15-24 [70].
- HUET V., 2004, « La représentation de la rixe de l'amphithéâtre de Pompéi : une préfiguration de l'« hooliganisme » ? », *Histoire urbaine*, 10, 2, p. 89-112
- LING R., 1995, « Earthquake damage in Pompeii I 10: one earthquake or two ? », in *Archäologie und Seismologie*, p. 201-209.
- MAIURI A., 1942, *L'ultima fase edilizia di Pompei*, Spoleto, Istituto di Studi Romani, coll. « Campania romana », 2.
- MONTEIX N., 2010, *Les lieux de métier. Boutiques et ateliers d'Herculaneum*, Rome, École française de Rome, coll. « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome », 344.
- MONTEIX N., 2011, « De « l'artisanat » aux métiers. Quelques réflexions sur les savoir-faire du monde romain à partir de l'exemple pompéien », in MONTEIX N., TRAN N. (dir.), 2011, *Les savoirs professionnels des gens de métier. Études sur le monde du travail dans les sociétés urbaines de l'empire romain*, Naples, Centre Jean-Bérard, « Collection du Centre Jean-Bérard », 37, p. 7-26.
- SABBATINI TUMOLESI P., 1980, *Gladiatorum paria. Annunci di spettacoli gladiatorii a Pompei*, Roma, Ed. di storia e letteratura, coll. « Tituli », 1.
- TOSTI F., ZANELLA S., 2008, « Domus VIII 6, 5 (cd. Villa publica) », *Rivista di Studi Pompeiani*, 19, p. 97-98.

- SCARANO USSANI V., 2003, « Con sollecitudine di principe e affetto di padre », in D'AMBROSIO A., GUZZO P.G., MASTROROBERTO M., 2003, *Storie da un'eruzione. Pompei, Ercolano, Oplontis*, Milano, Electa., p. 19-25.
- SAVINO E., 2009, « Nerone, Pompei e il terremoto del 63 d.C. », in STORCHI MARINO A., MEROLA D., 2009, *Interventi imperiali in campo economico e sociale*, Bari, Edipuglia, coll. « Pragmateiai », p. 225-244 [71].
- SCHEFOLD K., 1957, « Zur Chronologie der Dekorationen im Haus der Vettier », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Römische Abteilung*, 64, p. 149-153.
- ZEVI F., 1994, « Sul tempio di Iside a Pompei », *La parola del passato*, 49, 1994, p. 37-56.
- ZEVI F., 2003, « Pompei, prima e dopo l'eruzione », in FONTANA M.V., GENITO B. (eds.), 2003, *Studi in onore di Umberto Scerrato per il suo settantacinquesimo compleanno*, Napoli, Istituto italiano per l'Africa e l'Oriente, p. 851- 861 [72].

Texte publié aux éditions Le Manuscrit – www.manuscrit.com

Résilience urbaines. Les villes face aux catastrophes

disponible sur www.manuscrit.com